

Animateurs périscolaires permanent 28 H

Rentrée scolaire 2026-2027

Idéalement située au pied du Vercors, au carrefour de la Vallée du Rhône et du sillon alpin, Bourg de Péage est à 45 min de Grenoble, 1h15 de Lyon et à 10 minutes de la gare Valence TGV. En rejoignant nos équipes, vous aurez l'occasion de découvrir les nombreux atouts de la Ville, notamment le Bois des Naix, un véritable écrin de verdure de 12 hectares et les quais de l'Isère.

Bourg de Péage s'attache à être une ville accueillante, dynamique, qui cultive l'art du bien vivre ensemble. La Ville bénéficie d'équipements modernes, de services publics de qualité, d'un espace économique de 70 hectares, d'un tissu associatif particulièrement riche et de nombreuses animations festives, sportives et culturelles qui rythment l'année.

Missions

Placé(e) sous l'autorité du Directeur d'ALSH, l'intéressé(e) sera chargé(e) de :

- **L'animation des Accueils périscolaires :**

Animer des temps d'accueils du midi, du matin et du soir
Être force de proposition pour des activités ludiques et éducatives
Participer à la mise en place et à l'encadrement des ateliers sportifs et/ou culturels,
Surveiller les enfants dans les salles d'activités et/ou dans la cour d'école.,
Veiller au respect des consignes et de la sécurité,

- **La surveillance de la restauration scolaire :**

Assurer la sécurité des enfants, y compris pendant leurs éventuels transports si le restaurant est hors de l'école, en les prenant en charge depuis la sortie des classes en fin de matinée jusqu'à l'entrée en classe en début d'après-midi,
Assurer l'hygiène, en veillant à ce que les enfants soient propres avant et après les repas,
Assurer l'éducation alimentaire, en veillant à ce que chaque enfant goûte de tout,
Veiller au respect de la discipline et de la sécurité

En complément, en fonction de l'organisation du service, l'agent peut être amené à occuper les fonctions suivantes :

- **Participation ponctuelle aux animations et évènements festifs organisés par la Direction**

Profil recherché

- **BPJEPS exigé. Vous disposez de compétences artistiques, sportives ou d'animation.**
- Sens du service public, bon contact avec la population et notamment les enfants,
- Sens des responsabilités du fait d'un travail nécessitant une grande autonomie,
- Aptitude au travail en équipe,
- Rigueur, ponctualité, discrétion.

Conditions de travail :

Rémunération statutaire sur 12 mois + prime annuelle + CNAS + Chèques Déjeuner (après 6 mois si contractuel) + droit à RTT

Dossier de candidature (CV, lettre de motivation + diplômes) à envoyer avant le 19/06/2026 à :

Madame le Maire Nathalie NIESON
Direction des Ressources Humaines
Rue du Docteur Eynard - BP 43
26 301 BOURG DE PEAGE cedex